

Licence professionnelle Développement de projets de territoires en alternance

LP10401A - 60 crédits

Niveau(x) d'entrée : BAC+2

Niveau(x) de sortie : BAC+3

Code RNCP (consultez la fiche en cliquant ici) : 30059

Lieu(x) : Ecole Nationale des Techniciens de l'Équipement Valenciennes, Centre Cnam de Valenciennes



PRÉSENTATION

Public / conditions d'accès

- Diplôme niveau III (DEUG, BTS, DUT ou autre diplôme équivalent bac +2) ;
- Titre RNCP III assistant de gestion,
- CC020 validé avec VAPP validée (si pas de diplôme niveau III préalable)

Vous souhaitez candidater à cette formation mais vous n'avez pas le diplôme requis ?

Pensez à déposer un dossier de demande de VAP (validation des acquis professionnels) ou de VES (validation des études supérieures).

Nos assistantes VAE vous renseigneront sur ce dispositif.

Objectifs

Elle vise à donner aux professionnels des connaissances actuelles dans les domaines de l'aménagement urbain (connaissance de base du cadre institutionnel et des évolutions des politiques publiques d'aménagement et de développement). Elle permet aussi d'acquérir des compétences en conception et suivi de projet d'aménagement et de développement urbain. Elle permet plus spécifiquement d'acquérir des méthodes et outils de collecte et traitement de données quantitatives et qualitatives, sur un territoire donné, à différentes échelles, et dans le cadre européen.

Méthodes pédagogiques : Pédagogie de l'alternance qui combine des enseignements académiques et des pédagogies actives s'appuyant sur l'expérience en entreprise et le développement des compétences. Equipe pédagogique constituée pour partie de professionnels.

Accessibilité public handicapé : Un référent Cnam est dédié à l'accompagnement de toute personne en situation de handicap.

COMPÉTENCES ET DÉBOUCHÉS

Compétences

Analyse et compréhension de l'environnement politique et économique des collectivités locales, des projets urbains et des projets environnementaux

- Connaissance des systèmes de financement, d'organisation et des structures de décision dans le secteur de l'urbanisme, des collectivités locales, et de l'environnement,
- Maîtrise de l'environnement législatif, conventionnel et capacité à suivre ses évolutions,

Gestion et optimisation des données

- Connaissance et maîtrise des outils bureautiques et des technologies liées aux exigences législatives,
- Veille documentaire et statistique,
- Cartographique (Système Information Géographique),

Structuration et adaptation

- Capacité à proposer et mettre en oeuvre,
- A la gestion de collectivités locales,
- A l'assistance de gestion de projet urbain, • A l'assistance de gestion de projet environnementaux.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Organisation

Formation rémunérée en alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation)

Durée : 1 an (nb d'heures : nous consulter)

Rythme de l'alternance : nc

Début : Septembre

Candidater : [+d'info sur les modalités d'inscriptions / candidatures alternance.](#)

Tarifs : coût de la formation pris en charge par l'employeur et/ou son Opco (Opérateur de compétences)

CFA partenaire :

Taux de réussite : nc - [voir aussi d'autres indicateurs](#)

> [Cette formation est également accessible en journée dans le cadre de la formation professionnelle continue, en territoire Nord-Pas de Calais uniquement](#)



Contenu de la formation

Tronc commun

Les fondamentaux des collectivités locales	ACL101	6 ects
La gestion thématique des collectivités locales	ACL102	4 ects
L'Europe des territoires	ACL103	4 ects
Les fondamentaux du droit public appliqué	ACL105	4 ects
Initiation au SIG (mapinfo)	UEV104	4 ects
Environnement territorial et développement durable	UEV108	4 ects
Initiation au développement local	UEV109	4 ects
Urbanisme et population	UEV124	4 ects
Représentation graphique et cartographie	EGS109	6 ects
Anglais professionnel	ANG300	6 ects
Stage ou expérience	UATR01	6 ects
Projet tuteuré	UATR02	8 ects

Méthodes pédagogiques:

Pédagogie qui combine des enseignements académiques et des pédagogies actives s'appuyant sur l'expérience en entreprise et le développement des compétences. Equipe pédagogique constituée pour partie de professionnels.

Modalités d'évaluation:

Chaque unité (UE, UA) fait l'objet d'une évaluation organisée en accord avec l'Etablissement public (certificateur) dans le cadre d'un règlement national des examens.

Accessibilité public handicapé



Un référent Cnam est dédié à l'accompagnement de toute personne en situation de handicap. Contactez : hdf_handicap@lecnam.net

Document non contractuel.

Le programme et le volume horaire de cette formation sont susceptibles d'être modifiés en fonction des évolutions du référentiel pédagogique national.



Le Cnam Hauts-de-France vous informe, vous accompagne et vous conseille.

Contactez nos conseillers formation au  0800 719 720 ou hdf_contact@lecnam.net

Tous nos programmes sur www.cnam-hauts-de-france.fr